Dispositif dérogatoire de détachement pour les fonctionnaires en situation de handicap

Avis d'appel à candidature*

Une expérimentation est mise en place par la loi du 6 août 2019, depuis le 1er janvier 2020, pour permettre l'accès à des fonctions de niveau supérieur aux fonctionnaires en situation de handicap (visés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° art. L. 5212-13 du code du travail) (art. 93 loi n°2019-828 du 6 août 2019).
Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le Maire de MORTAGNE SUR SEVRE, en sa qualité d'autorité investie du pouvoir de nomination, ouvre un poste de **Directeur(-trice) enfance**, au grade d'**animateur principal de 2ème classe** (cat. B), ouvert sur le dispositif expérimental de détachement dérogatoire pour les fonctionnaires en situation de handicap.

Description de l'emploi à pourvoir :
Rattaché(e) à la responsable du service enfance-jeunesse, vous assurez le management de l'équipe enfance (8 animateurs permanents) et la direction de l'accueil de loisirs. Vous pilotez la construction et la mise en œuvre du projet pédagogique, dans le respect du Projet Éducatif De Territoire. Vos principales missions consisteront à :

- **Superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le pilotage du projet pédagogique**
  - Définir ses grands axes du projet, en cohérence avec les orientations et valeurs retenues par le PEDT
  - Associer l'équipe de direction et d'animation dans sa conception et sa mise en œuvre
  - Prendre en considération les besoins du public accueilli et des familles, et favoriser l'inclusion des enfants en difficulté
- **Encadrer et manager l'équipe d'animateurs**
  - Optimiser les moyens humains, permanents et non permanents, nécessaires au fonctionnement du service, sous couverts de votre responsable et de l'élu référent,
  - Recruter, encadrer les animateurs permanents et saisonniers et gérer leur temps de travail
  - Transmettre et s'assurer du respect des règles de sécurité et du bien-être des enfants
  - Assurez la direction de l'accueil de loisirs (en alternance avec la directrice adjointe)
  - Conduire leurs entretiens professionnels et favoriser le développement de leurs compétences
- **Analyser et être force de proposition sur l'amélioration continue du service**
  - Evaluer les actions et projets mis en œuvre, ainsi que le fonctionnement du service
  - Proposer des ajustements, améliorations et accompagner le changement auprès des équipes
  - Alerter sa hiérarchie sur les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements ou facteurs de risques ou d'évolution

Profil recherché :
Titulaire au minimum d'un BPJEPS, vous avez une expérience significative sur un poste de direction en structure enfance (3-10 ans). Vous maîtrisez les besoins et caractéristiques de ce public et la règlementation qui s'applique aux structures d'accueil collectif de mineurs et connaissez les partenaires institutionnels propres à ce secteur et le fonctionnement des collectivités territoriales.

Savoir-être :
Votre sens de l'écoute et de la bienveillance, vous permettent d'instaurer un climat de confiance avec votre équipe, tout en sachant prendre et assumer les décisions nécessaires. Réactif(ve), vous savez vous adapter aux imprévus, et mobiliser votre sens de l'organisation dans la priorisation et le cadrage des activités et projets du service.

Date prévue de détachement* : 01/01/2027

Conditions de candidatures : Peuvent postuler les **fonctionnaires** ayant la qualité de **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi** des Travailleurs Handicapés (BOETH) telle que mentionnée aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail et **justifiant de la durée de services publics**, fixée dans le statut particulier du cadre d'emplois de détachement, exigée pour l'accès à ce cadre d'emplois par la voie du **concours interne**.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDÉE
Maison des Communes de la Vendée
65 rue Kepler – CS 60239 – 85006 La Roche-sur-Yon cedex
Tél. : 02 51 44 50 60 – e-mail : direction@cdg85.fr
www.maisondescommunes85.fr

Composition du dossier de candidature : *(cf. dossier en annexe)*

1° Un dossier constitué par le candidat, selon le modèle fixé par décret, en vue de la reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle :

Identification du candidat
- Nom Prénom :

Situation actuelle du candidat
- Collectivité territoriale :
- Poste occupé :
- Statut :
- Grade actuel :

Parcours de formation
- Scolarité :
- Formation professionnelle :
- Formation continue :

Parcours professionnel *(3 pages maximum)*
En vue de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle, le candidat exposera, les principales compétences acquises lors des formations dont il a bénéficié.
En vue de faire reconnaître son expérience professionnelle, le candidat présentera les principales étapes de son parcours professionnel ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer, en précisant les domaines dans lesquels il a exercé ses fonctions ainsi que les principales compétences acquises et développées à chaque étape de son parcours.

Projet professionnel *(1 page maximum)*
Le candidat devra motiver son souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel.

2° Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories mentionnées à l'article L. 5212-13 du code du travail.

L'autorité territoriale de détachement vérifie la recevabilité des dossiers de candidature et transmet les dossiers recevables à une commission chargée d'évaluer l'aptitude des candidats.

Date limite de dépôt des candidatures : Le 22/11/2026

Modalités de dépôt des candidatures : L'ensemble de ces éléments sera transmis à la direction des ressources humaines de la mairie de Mortagne sur Sèvre, par voie postale *(cachet de la poste faisant foi)* ou par mail : ressources.humaines@mortagnesursevre.fr.
Tout dossier incomplet, transmis par une autre voie ou reçu hors délais, sera déclaré irrecevable.

Fait à MORTAGNE SUR SEVRE, Le 22 octobre 2026
Le Maire

Philippe MASSÉ

MAIRIE DE MORTAGNE-SUR-SÈVRE R.F. (Vendée)

** L'avis de publicité doit être affiché au moins 30 jours*
** Au regard de la procédure, la date prévue du détachement ne pourra intervenir avant 4 mois à compter de la diffusion de l'avis.*